

Demandes d'Acceptation Préalable (DAP) à toute admission de DECHETS INERTES
A nous retourner au **minimum 72h avant** tout apport de déchet sur nos sites.

IDENTIFICATION DU LIEU DE PRODUCTION DU DECHET

Adresse :	Code Postal :	Ville :
Date de début du chantier :	Durée :	N° Chantier :
		Chantier Bâtiment REP PMCB : <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>

IDENTIFICATION DU PRODUCTEUR / DETENTEUR DU DECHET

Raison Sociale :	Nom du responsable :	
Adresse :	Code Postal :	Ville :
Téléphone :	Fax :	Email :
Activité :	N° de SIRET :	Code NAF (APE) :

IDENTIFICATION DU DEMANDEUR (si différent du producteur)

Raison Sociale :	Nom du responsable :	
Adresse :	Code Postal :	Ville :
Téléphone :	Fax :	Email :
Activité :	N° de SIRET :	Code NAF (APE) :

IDENTIFICATION DU TRANSPORTEUR

Les coordonnées du transporteur seront indiquées sur le Bon de Livraison TERSEN délivré.

IDENTIFICATION DU DECHET - SITES D'ACCEPTATION

SITE DE GENNEVILLIERS

13 Rte du Môle Central
92230 Gennevilliers

Qté estimée (T/M3)		Qté estimée (T/M3)	
<input type="checkbox"/>	17 01 01 01 - Béton non feraitlé (1) (2)	<input type="checkbox"/>	17 03 02 - Mélange bitumineux (1) (2)
<input type="checkbox"/>	17 01 01 02 - Béton feraitlé (1) (2)	<input type="checkbox"/>	17 05 04 01 - Terre inerte ou Terre mouillée (1) (2)
<input type="checkbox"/>	17 01 02 - Briques	<input type="checkbox"/>	
<input type="checkbox"/>	17 01 03 01 - Tuiles	<input type="checkbox"/>	
<input type="checkbox"/>	17 01 03 02 - Céramiques	<input type="checkbox"/>	17 05 04 02 - Cailloux, enrochements, pierres, granulats
<input type="checkbox"/>	17 01 07 01 - Mélange béton briques tuiles céramiques hors terre (1) (2)	<input type="checkbox"/>	17 05 04 03 - Pierre de taille, pavés
<input type="checkbox"/>	17 01 07 02 - Mélange béton, briques, tuiles et céramiques avec terre (1) (2)	<input type="checkbox"/>	17 05 08 - Ballast (1)

(1) Déchets issus d'un site potentiellement contaminé ou déchets de ballast de voie : OUI NON
joindre le diagnostic de sol ou analyses de pollution selon critères en annexe, accompagné du plan de maillage d'exécution
- Références du diagnostic de sol ou de l'analyse de pollution :

Attention, les terres contenant des rhizomes de renouée du japon, de l'ambrosie, ou tout autre espèce invasive sont formellement interdites.
(2) Déchets avec présence d'enrobés : OUI NON
- Références de l'analyse du goudron (joindre les analyses confirmant l'absence de goudron) :

Observations particulières :
Déchets contenant des DIB : OUI NON
Odeur : OUI NON
Conditionnement des déchets : Bennes Vrac Big Bag Autres, préciser :

PRODUCTEUR ET DEMANDEUR

- Certifie qu'il connaît son engagement de responsabilité au titre du Code de l'Environnement Livre V - Titre IV « Déchets ».
- S'engage à procurer toutes les informations utiles à la bonne élimination de son déchet et à sa manipulation, à remettre au collecteur un déchet conforme aux spécifications de cette fiche, à faire connaître au centre de traitement toute évolution du déchet susceptible de modifier sa nature et les risques tels qu'indiqués ci-dessus, à ne pas livrer d'autres déchets que ceux stipulés dans cette demande, notamment des déchets d'amiante et des déchets radioactifs.
- S'engage à ré-évacuer vers les filières adaptées toute pollution avérée, suite à des analyses sur site, des matériaux remis au collecteur de déchets
- S'assure que le transport du déchet effectué sous sa responsabilité est réalisé conformément à la réglementation et aux conditions de sécurité en vigueur.

Pour le PRODUCTEUR		Pour le DEMANDEUR	
Nom et fonction du responsable :	Date :	Nom et fonction du responsable :	Date :
Signature et cachet :		Signature et cachet :	

ADMISSIBILITE DU DECHETS (CADRE RESERVE A TERSEN)

Déchet ADMISSIBLE <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	Motif du refus :
Nom du signataire :	
Fonction :	
Date :	
Cachet et Signature :	

NUMERO ET VALIDITE (CADRE RESERVE A TERSEN)

NUMERO : []	VALIDITE 1 AN JUSQU'AU : []
------------------------	--